

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP**  
**Le 14 octobre 2015**  
**Téléconférence**  
**19 h à 20 h 15 (HE)**

**NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.**

**Présences :** Natasha Caverley (présidente), Ricardo Pickering, Marion Clorey, Andrea Currie, Joyce Milligan, Vicki-Anne Rodrigue, Jen Rowett, Nicholas Renaud, John Driscoll, Tracy Duffy, Kiraz Johannsen, Kathy Offet-Gartner, Kimberly Young, Barbara MacCallum (secrétaire)

**Excusés :** Blythe Shepard, Michel Turcotte, Brigitte Landry

**Absences :** Bill Thomas

**Mot de bienvenue**

- Natasha souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette réunion du Conseil.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2015
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
  - Projet de mise à niveau du CAPFC
  - Prix du champion professionnel
5. Le point sur Marsh et les services juridiques
6. Politique sur les indemnités aux administrateurs
7. Des nouvelles de FACT-BC
8. Rappel au sujet des comptes rendus des comités du CA
9. Prochaine réunion
10. Clôture de la réunion

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Marion Clorey.**  
**ADOPTÉE.**

**2. Adoption du procès-verbal**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Jen Rowett. Appuyée par Ricardo Pickering.**  
**ADOPTÉE.**

### **3. Conflit d'intérêts**

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

### **4. Éléments d'information**

#### **Projet de mise à niveau du CAPFC**

- Natasha passa en revue l'état actuel du projet.
- On a retenu les services d'un chercheur contractuel chargé de mener la démarche d'entrevues (pour les entrevues sur les programmes accrédités et sur les visiteurs du site) ainsi que l'analyse du sondage en ligne en vue de la Phase un du processus de mise à niveau du CAPFC.
- Le sondage en ligne sur le CAPFC fut lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2015.
- On a diffusé des rappels amicaux les 15 et 30 septembre 2015, visant à encourager une plus grande participation au sondage.
- Un rappel final fut diffusé le 8 octobre 2015.
- La date limite pour répondre au sondage a été fixée au 15 octobre 2015.
- Dans le cas des entrevues sur le CAPFC (auprès des visiteurs du site CAPFC et des administrateurs de programme accrédité par le CAPFC), tout se déroule bien et l'on prévoit tenir la dernière entrevue le 19 octobre 2015.
- Le nombre total d'entrevues menées est de 12.
- Pour le moment, nous ne savons pas combien de personnes ont répondu au sondage en ligne, car seuls les chercheurs ont la permission de consulter les données.
- À l'heure actuelle, les guides pour le sondage et pour les entrevues n'ont soulevé aucun problème de présentation au sujet du contenu des questions.

#### **Prix du champion professionnel**

- Le Prix du champion professionnel est une récompense annuelle attribuée à la discrétion de la présidente de l'ACCP.
- On a créé ce Prix pour honorer et promouvoir le brillant travail de personnes au Canada qui ont joué un rôle exemplaire dans l'amélioration des vies d'autrui en se faisant les champions du rôle du counseling et de la psychothérapie sous leurs nombreuses formes en vue de favoriser la santé mentale et le bien-être chez les gens.
- Le lauréat 2014 (choisi par Blythe Shepard) était Justice Sinclair. Il a reçu son prix à Victoria, lors du Congrès 2014.
- Pour être pris en compte pour ce prix, les candidats et candidates :
  - doivent être présents sur la scène nationale ou internationale;
  - doivent publier, s'exprimer ou plaider en faveur de la profession du counseling et de la psychothérapie, soit directement, soit indirectement, par des gestes de justice sociale, de démarches humanitaires ou autres qui font progresser l'importance de la santé mentale et du bien-être dans les populations;
  - peuvent avoir prononcé une allocution lors d'un congrès de l'ACCP ou d'un autre événement bien en vue ayant trait au counseling ou à la psychothérapie ou dans un congrès portant sur des causes humanitaires ou dans un forum de justice sociale;

- et doivent avoir une réputation brillante depuis plus de cinq ans, illustrant leur constante défense de la profession et la promotion d'une accessibilité accrue pour les personnes à la recherche de service.
- Natasha Caverley a désigné le lieutenant-général, l'honorable Roméo A Dallaire (ret.) comme lauréat 2016 du Prix ACCP du champion professionnel.
- Monsieur Dallaire a accepté le prix et sera présent le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour le recevoir.
- On espère que la présentation pourra s'effectuer durant les cérémonies d'ouverture du Congrès ACA-ACCP à Montréal.
- L'ACCP négocie actuellement avec l'ACA pour l'obtention d'une période de 10 minutes le 1<sup>er</sup> avril 2015, au cours de laquelle s'effectuerait la présentation du prix.
- Les membres du CA ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme le choix du lauréat 2016.
- On a aussi souligné que cela s'agençait parfaitement avec l'initiative sur la santé mentale annoncée par le ministre québécois de la Santé.

#### **5. Le point sur Marsh et les services juridiques**

- Lors de la réunion du CA de septembre 2015, on adopta une résolution visant à hausser les frais de certification de 10 \$ par membre, afin de fournir des services juridiques par l'entremise de Marsh Canada.
- On demanda à Nicole Maurice de vérifier auprès de Marsh au sujet des modalités de paiement et de rapporter cette information au CA, afin qu'il en tienne compte dans le choix de la date d'entrée en vigueur du service lors de la réunion du 14 octobre 2015.
- Le cabinet Marsh a précisé que le paiement pouvait être fait chaque mois, au fur et à mesure des renouvellements par les membres.
- Il en résulterait une implantation du programme sur une période d'un an.
- Les responsables de Marsh ont également précisé qu'un membre pouvait choisir de participer par anticipation s'il a besoin du service avant la date de son renouvellement.
- Le Comité de direction a recommandé que la date d'entrée en vigueur soit fixée au 1<sup>er</sup> février 2016, ce qui coïncide avec le début de l'exercice financier de l'ACCP.
- On a aussi proposé au CA un message d'annonce auprès des membres. Les membres du CA ont été invités à transmettre le plus tôt possible à Barb MacCallum leurs commentaires sur ce message.
- À noter que le service est illimité et qu'il porte sur des questions juridiques d'ordre personnel aussi bien que commercial.
- Le terme « illimité » désigne le fait que le cabinet Marsh a précisé que le nombre d'appels par membre ne sera pas comptabilisé.

**Résolution :** Que la date d'entrée en vigueur de ce service soit fixée au 1er février 2016.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigue. Appuyée par Kathy Offet-Gartner.  
ADOPTÉE.**

#### **6. Politique sur les indemnités aux administrateurs**

- À la réunion du CA de novembre 2014, on avait discuté de la politique actuelle sur les indemnités aux administrateurs.

- Actuellement, la politique d'allocation à l'administrateur prévoit 1 \$ par membre de la région ou 100 \$ dans le cas où la région de l'administrateur compte moins de 100 membres.
- Cette politique est en vigueur depuis bien des années.
- On nota que l'on dépense habituellement près de 2000 \$ par année (somme pour tous les administrateurs).
- Dans le cas des plus petites provinces, cette formule peut rendre difficile la planification d'événements.
- Par ailleurs, l'administrateur autochtone n'a droit pour le moment à aucune allocation et il faut trouver une solution à cette situation.
- On a convenu que la politique devait être revue par un comité et que des recommandations devraient être transmises au CA en ce qui concerne le montant et l'utilisation de ces fonds.
- De plus, il faut élaborer une formule de financement pour l'administrateur autochtone.
- En novembre 2014, le Comité de gouvernance 2014 a entrepris d'élaborer une politique.
- Le travail accompli par ce Comité fut ensuite transféré au nouveau Comité de gouvernance formé en mai 2015.
- La politique fut révisée et approuvée par le Comité de gouvernance 2015, par les Comités d'assurance de la qualité et de direction et se retrouve maintenant devant le CA à des fins de discussion.
- Une discussion approfondie de la nouvelle politique s'ensuivit.
- On a formulé les commentaires suivants :
  - La somme totale de 3000 \$ est insuffisante.
  - Le montant devrait s'élever à 5600 \$ pour correspondre au nombre de membres.
  - La nouvelle politique est trop bureaucratique – l'accès aux fonds était plus facile suivant l'ancienne méthode.
  - Les administrateurs des plus vastes régions verraient leurs allocations réduites en raison du maximum annuel de 1000 \$ fixé pour chaque administrateur.
  - On exprima le souhait d'en savoir plus de la part des autres administrateurs quant aux usages possibles de ces sommes (c.-à-d. quelles activités ont été organisées dans chacune des régions grâce à ces fonds).
  - On a fourni quelques exemples de la façon dont ces fonds ont été utilisés :
    - Organisation d'événements de réseautage pour les membres (parfois en collaboration avec une section provinciale).
    - Achat de rafraîchissements pour les événements de réseautage.
    - Tenue d'ateliers conçus pour aider les membres à remplir leur demande auprès de l'ordre professionnel.
    - Frais de déplacement pour aller faire des présentations aux étudiants dans les universités.
  - La question du budget de l'administrateur autochtone devrait être traitée séparément de la présente proposition de politique.
  - Parmi les autres formules de financement proposées, citons :
    - Accorder 1500 \$ par année à chaque administrateur.
    - Modifier la formule à 2 \$ par membre
    - Ces suggestions ont des incidences sur le budget.
  - Il y a d'autres sources de financement, c.-à-d. le Fonds de développement régional.
- On a convenu que ce point serait mis à l'ordre du jour de la réunion du CA de novembre 2015, afin de poursuivre la discussion.

- On demanda des renseignements supplémentaires au sujet de l'historique de la formule actuelle et des habitudes de dépense des administrateurs.

#### 7. **FACT-BC**

- Barb MacCallum assista à la réunion du FACT-BC , le 2 octobre 2015.
- Lors de cette rencontre, on présenta la mise à jour du profil de compétences.
- La prochaine étape consiste à faire endosser le profil de compétences en menant un sondage auprès des membres de la C.-B.
- On demanda aux participants à la réunion du 2 octobre 2015 d'obtenir la permission de leurs CA de participer au sondage.
- Une réponse est requise d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2015.
- On poursuivra la discussion à la réunion du CA de novembre 2015.

#### 8. **Rappel au sujet des comptes rendus des comités du CA**

- Tous les comptes rendus des administrateurs ont été reçus. Merci beaucoup!
- Les comptes rendus des comités devaient être rendus le 12 octobre 2015.
- Il manque encore quelques comptes rendus de comité.

#### 9. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra à Ottawa, en Ontario, les 14 et 15 novembre 2015.

#### 10. **Clôture de la réunion**

**Résolution** : Clôturer la réunion.

**Proposée par Ricardo Pickering. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE**

---

Présidente

---

Date

## RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Marion Clorey.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Jen Rowett. Appuyée par Ricardo Pickering.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Que la date d'entrée en vigueur de ce service soit fixée au 1<sup>er</sup> février 2016.

**Proposée par Vicki-Anne Rodrigue. Appuyée par Kathy Offet-Gartner.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Clôturer la réunion.

**Proposée par Ricardo Pickering. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE**

## Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	5	Fournir des commentaires à Barb MacCallum sur le message aux membres au sujet du nouveau service juridique à implanter.	Dès que possible	Membres du Conseil